

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°18

Décembre 2024



Sommaire

Infos générales

Edito du maire	P 2
Travaux	P 3 → 7
Infos diverses	P 8 → 9
SIE / Informations forestières	P 10
ALSH	P 11
APEPP / École	P 12 → 13
La Carriade	P 14 → 15
APEI / Nouvelle thérapeute	P 16

Manifestations

P 17 → 19

11 novembre / Ages & Vie
Don du sang / Fêtes des voisins
Noël des enfants
Opération brioches / Repas des aînés

Associations

P 20 → 30

Recensement de la population P 31

Edito du Maire

Chères habitantes et chers habitants de Hauteroche



Une nouvelle année se termine et ce fut une année très riche, très active et qui nous a réservé son lot d'évènements et de difficultés. L'année dernière je vous disais mon impatience et une évolution trop lente de la situation en matière d'avancée des travaux. Malgré tout, je pense que nous pouvons être satisfaits du résultat.

Avec un conseil municipal toujours aussi présent et motivé, nous avons réussi à mener à bien nos objectifs. Et à ce jour nous n'avons pas dégradé notre capacité d'autofinancement et contracté aucun emprunt nouveau.

L'année particulièrement pluvieuse ne nous a pas facilité la tâche et a parfois entraîné beaucoup de retard, en particulier pour l'assainissement.

A Crançot, si nous avons pu curer les deux premiers bassins comme le souhaitaient les services de la DDT, le dernier vient seulement d'être traité et les boues sont stockées sur la plateforme créée à cet usage, dans l'attente de leur destination finale. En revanche à Granges, nous n'avons pas trouvé la solution pour limiter la prolifération des roseaux.

Certaines annonces faites en juin ont vu le jour et se terminent.

C'est le cas pour le schéma directeur d'assainissement. L'enquête publique et la réunion publique portant sur Crançot et Granges nous ont permis de nous projeter

dans les 10 prochaines années (voir article dans les pages suivantes).

Pour le lotissement route de la Marre, toutes les parcelles ont fait l'objet d'une promesse de vente. Les premières constructions devraient démarrer rapidement.

De même pour l'enfouissement des réseaux secs de Mirebel. Le département devrait refaire la totalité de la grande rue fin 2025. Au préalable la reprise d'une partie du réseau des eaux pluviales sera nécessaire.

La micro crèche est également terminée et accueille des enfants depuis le mois d'août.

La maison d'accueil pour personnes âgées, portée par Ages et Vie, a ouvert ses portes fin novembre.

Enfin les travaux sur la zone d'activités démarrent et devraient se poursuivre jusqu'à l'été, date à laquelle les premières parcelles seront livrées.

On peut d'ores et déjà se projeter sur l'avenir. Nos employés communaux vont végétaliser, au cours des prochaines semaines, la route de La Marre et le rond-point en plantant quelques arbustes.

Vous comprendrez que le gros chantier pour les années à venir se situera à Granges-sur-Baume, avec la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et

d'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs et dans la mesure du possible une liaison douce entre Jurafaune et le cœur du village.

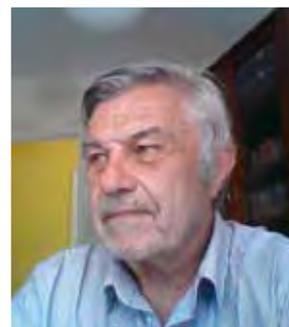
Enfin je terminerai sur un point qui me tient particulièrement à cœur : c'est l'incivilité de certains de nos concitoyens. Je n'admets pas que certains se permettent des dépôts de toute nature le long des routes et chemins ou à l'ancien dépôt de déchets verts parce que celui-ci n'est plus autorisé, que le tri ne soit pas fait aux cimetières alors que des poubelles sont disposées à cet usage, que l'on casse des bouteilles ou qu'on les laisse à côté des containers à verre. Je trouve ces comportements inadmissibles et indignes d'un citoyen du XXI^{ème} siècle.

Que cela ne nous empêche pas de bien terminer l'année et au nom du conseil municipal, je vous présente tous mes vœux de bonne santé et de réussite pour 2025.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux en mairie le samedi 18 janvier à 11h salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

Daniel SEGUT

Maire de HAUTEROCHE



L'Echo de

HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°18 - Décembre 2024

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°791.

Mairie :
10 route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche.

SIVOS : Prév́ision de travaux

Le SIVOS du Chalet a fait réaliser en 2024 un audit énérgétique par le cabinet INGETEC'S de Lons-le-Saunier pour l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaires.

Le but était de faire un diagnostic thermique précis de l'ensemble des locaux (murs, plafonds, menuiseries) et des équipements techniques (chauffage, production ECS, éclairage). Cet audit a permis de mettre en lumière les déficiences en matière de performance énérgétique.

De cette étude il ressort que la performance énérgétique est mauvaise dans plusieurs bâtiments.

Les principales problématiques thermiques sont les murs extérieurs, certaines menuiseries extérieures, les toitures ou plafonds.

Il fait également ressortir que le chauffage des bâtiments est 40% fioul et 60% électrique, le qualifiant d'obsolète au 21^{ème} siècle.

De même pour l'éclairage qui est parfois encore ancien.

Il est donc urgent d'intervenir autant pour améliorer les performances énérgétiques des bâtiments et des moyens de chauffage que pour améliorer le confort d'hiver et d'été des élèves et des enseignants.

Dans un souci de réduire les consommations d'énergie, de préserver la biodiversité en réduisant la production de gaz à effet de serre, mais également pour un confort en hiver et en été de qualité pour les élèves et enseignants, le conseil syndical dans sa séance du 21/11/2024 a décidé de traiter dans un premier temps la problématique des écoles.

Il propose de suivre les préconisations de l'audit, mais ne retient pas l'option de la chaufferie bois déchiqueté pour l'ensemble des bâtiments qui imposerait un coût et des travaux disproportionnés par rapport au gain attendu en matière d'économie, de confort et d'amortissement et se tourne vers l'alternative envisagée de reprendre en totalité l'isolation, le chauffage de l'école maternelle et la

chaufferie qui alimente l'école primaire et la cantine.

D'une première approche, basée sur l'audit réalisé, il est possible d'estimer le coût des travaux à :

- ◆ isolation des plafonds et des murs des salles de classe des deux niveaux de l'école maternelle : 80 500 €
- ◆ PAC dans les salles de classe : 85 500 €
- ◆ électricité et éclairage : 15 000 €
- ◆ remplacement chaudière fioul par une chaudière à granulés et accessoires : 70 000 €
- ◆ maîtrise d'œuvre : 25 000 €

Soit un coût total des travaux de 276 000 €.

On peut espérer une aide de 30% au titre de la DETR. D'autres financements sont recherchés auprès du département, de la CAF et de la région (FEDER).

Le financement définitif devra être approuvé lors du prochain conseil syndical avec devis précis.

Zone d'activités

Avant d'entreprendre les travaux d'aménagement de la ZA, un défrichement était nécessaire.

Après demande d'autorisation à la DDT et devis, c'est l'entreprise « JTA JACQUET » qui a réalisé ce débroussaillage de la future Zone d'Activités de Crançot-Hauteroche.

Le conseil municipal avait souhaité ce défrichage pour dégager et vendre des parcelles plus visibles et accueillantes pour les futurs acquéreurs. Seuls les taillis ont été broyés.

Un bûcheron est également intervenu pour exploiter les arbres de valeur.

Un lot de grumes d'essences diverses de 45 m³ coupées a été proposé à la vente à plusieurs scieries et a trouvé

preneur dans les délais proposés ainsi que 3 lots de bois de chauffage composés des couronnes et de perches.

Les travaux à réaliser pour la création de la zone d'activités ont fait l'objet d'un appel d'offres sur le site E-marchés publics le 26/07/2024. Les entreprises pouvaient répondre jusqu'au 20/09/2024. Toutes les entreprises locales ont répondu et fait une proposition.

C'est le groupement d'entreprise Rusthul et Eiffage qui a été retenu, pour un montant de travaux de 448 500 € HT ou 538 200 € TTC. Ils ont en charge la voirie et le réseau d'eau.

Les travaux d'aménagement ont commencé début décembre. Ils devraient se poursuivre pendant environ 6 mois. Pendant cette période

interviendront également l'entreprise SPIE pour le compte du SIDEC et la pose des réseaux secs et le syndicat de L'Heute la Roche qui profitera des travaux pour effectuer un bouclage avec la rue de la Croix Blanche au niveau de la Maison du Vigneron.



Maitrise d'oeuvre	Cabinet ABCD	42 684 €
Défrichement	Entreprise JTA JACQUET	12 096 €
Voirie, eaux pluviales, eau potable	Rusthul/Eiffage	538 200 €
Electricité, éclairage transfo	SIDEC	165 417 €
Déplacement de la ligne HT	ENEDIS	33 208
Soit un total TTC de		791 605 €

C'est la communauté de communes de Bresse Haute-Seille qui est compétente. Elle a délégué la maîtrise d'ouvrage à la commune. La commune préfinance les travaux et sera remboursée.

Les parcelles d'assise seront vendues à la CCBHS, qui vendra ensuite les parcelles urbanisées au prix de 20 € le m².

Au fur et à mesure des constructions, la CCBHS récupérera des taxes foncières et des CFE (contribution foncière des entreprises) et la commune des taxes foncières. Il s'agit d'un investissement sur le long terme qui permettra de conserver des entreprises locales.

Micro crèche

Nous avons, enfin, procédé à l'inauguration de notre micro-crèche le 30 octobre 2024. Enfin, parce que nous avons pris un certain retard sur le planning prévisionnel.



Cela fait déjà un certain nombre de chantier que je suis avec Yves Mourey, en commençant par la maison de santé et ses erreurs dans les niveaux et ses fondations dignes d'un château fort, la médiathèque et le non-respect de certains matériaux, les commerces et ses erreurs d'implantation et ses aménagements non conformes avec ce qui était prévu et enfin la mairie avec ses erreurs de conception et ses finitions laissant parfois à désirer. Et bien pour la micro-crèche nous avons eu à peu près tout. Ce fut le chantier le plus compliqué de tous, puisque nous avons cumulé à peu près tous les problèmes ainsi qu'un retard important qui a failli être fatal à l'ouverture, ce qui m'inquiétait autant que Madame Letondal. Et je dois dire que tout n'est pas parfait et qu'il reste des finitions à réaliser pour assurer un fonctionnement optimum.

C'est peut-être de notre faute, car nous avons voulu que ce bâtiment soit un exemple. C'est, je crois le premier de ce type construit par une collectivité dans le Jura.

Qu'est-ce qu'un bâtiment passif ? C'est un bâtiment consommant très peu d'énergie pour obtenir un confort de qualité, aussi bien en hiver qu'en été. Pour cela il y a des contraintes importantes en matière de matériaux et d'isolation. Nous avons déjà réalisé la mairie dont les performances énergétiques s'en approchaient, nous avons donc eu la certification EFFILOGIS pour obtenir la subvention de la région. Nous avons donc choisi d'aller encore plus loin et pour cela nous avons fait appel au cabinet Alvéole architecture de Madame Lablanche et bureau d'études POSIT IV de M. Aquistapace.

Nous nous sommes donc orientés vers un bâtiment ossature bois, isolation paille, avec une isolation du sol et du plafond très poussée, une orientation optimum pour profiter des rayons du soleil lorsqu'il y en a, en hiver, et des panneaux photovoltaïques.

Nous avons travaillé uniquement avec des entreprises locales, dont deux entreprises de la commune :

- ◆ Feniet Combe Zanchi pour les sanitaires et matériel adapté ;
- ◆ Futur ENERGY pour le chauffage, ventilation, climatisation ;
- ◆ Et nous avons utilisé des pierres extraites du site même pour la clôture extérieure.

A côté de ces entreprises, et il ne faut surtout pas les oublier : les employés communaux qui sont intervenus pour des travaux divers, d'accrochage et montage de mobilier par exemple et les conseillers municipaux qui ont installé les deux cuisines.

Les travaux ont commencé en automne 2022, un peu en avance de ce qui était prévu, mais malgré cela ils ne se sont terminés qu'à l'été 2024 et il reste encore quelques travaux de finition.

Mais pourquoi le conseil municipal a-t-il décidé la construction de cette micro crèche ?

En fait nous avons déjà été sollicités à plusieurs reprises par la mutualité française qui nous démontrait que c'était un équipement attractif pour notre secteur. Elle proposait alors une gestion en régie pas le SIVOS du Chalet, ce qui paraissait une option intéressante. Mais les communes adhérentes du SIVOS donc de l'école, n'ont pas souhaité s'investir. Puis nous avons été sollicités par Madame Letondal qui gère déjà une micro-crèche à Montmorot et qui a donc une certaine expérience. Elle nous a présenté une étude de marché qui nous a paru réaliste. Concomitamment, la CAF a lancé un appel à projet pour la construction de 3 micro-crèches de ce type puisqu'il y avait également des projets sur la communauté de communes de Champagnole. Dans le même temps on se rendait compte que le nombre d'assistantes maternelles était en déclin. C'est ce qui nous a décidé.



Ainsi nous avons construit un bâtiment d'environ 175 m² qui devrait obtenir la qualification passive dans quelques mois.

Le coût total est donc de 797 673 € HT puisque nous récupérons la quasi-totalité de la TVA.

Micro crèche (suite)

A ceci il faut ajouter les maitres d'œuvre le cabinet Alvéole architecture de Madame Lablanche et Le bureau POSIT IV de M. Aquistapace et une multitude de bureaux d'études complémentaires : économiste, coordination, prévention, incendie, structure, étude de sol pour un total de 104 690 €.

Le montant total est donc de 902 363 € dont environ 80 000 € pour le parking.

Nous avons obtenu :

- ◆ une aide de l'état au titre de la DSIL ou DETR de 175 062 € ;
- ◆ une aide de la région de 137 500 € car nous avons répondu à un appel à projet pour la construction d'un bâtiment ossature bois, bois du pays et répondant à la norme EFFILOGIS et comme je vous l'ai dit on va au-delà ;
- ◆ une aide de 138 000 € de la CAF car nous avons répondu à un appel à projet pour la construction d'une crèche ;
- ◆ une aide de 10 000 € du département au titre des amendes de police, pour la partie parking ;
- ◆ Soit au total : 460 562 € ce qui représente 51% du coût total.

Il reste donc 441 801 € à charge de la commune que nous avons financé avec nos fonds propres, pour l'instant sans emprunt, juste avec une ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions.

La commune a fait le choix de louer le bâtiment.

La micro crèche Ô Nid d'éveil est gérée par Anne LETONDAL gérante également de la micro crèche de Montmorot.

Notre micro crèche a un agrément de 12 places + 2 places en surnombre.

Elle est ouverte depuis le 20 août 2024 et accueille déjà 12 enfants. Une dizaine d'autres enfants est attendue entre décembre et fin janvier.

La structure accueille essentiellement des enfants du secteur : 7 de Hauteroche et 7 des autres communes du SIVOS (Vevy, Briod, Publy).

Les plus éloignés viennent de Plasne et Conliège.

Enquête et réunion publique : assainissement Granges-sur-Baume et Crançot

A la suite de la réalisation du schéma directeur concernant l'assainissement de Granges sur Baume et Crançot, une enquête publique s'est tenue pendant le mois de novembre. Elle devait permettre aux habitants des deux villages de faire part de leurs observations concernant le zonage de l'assainissement. Le zonage reprenait en fait ce qui existait dans chacun des villages. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Une réunion publique s'est tenue le mardi 29 octobre. Elle avait pour but d'expliquer aux habitants de Granges sur Baume les résultats du schéma directeur réalisé par l'entreprise Réalité Environnement.

M. Laux de la DDT a expliqué que ce schéma directeur nous avait été imposé, notre assainissement sur les deux villages datant de plus de 10 ans. Il a également expliqué que si sur Crançot, il n'y avait pas de problème particulier sauf à améliorer le fonctionnement des postes de relevage, le réseau étant un réseau séparatif, il n'en était pas de même pour Granges sur Baume.

En effet à Granges le réseau est unitaire. C'est-à-dire qu'il recueille les eaux sanitaires et les eaux pluviales, issues des toits et de la voirie. Pour lui, ce n'est plus acceptable et provoque un mauvais fonctionnement de la lagune. Monsieur Boisseau de Réalité environnement a ensuite expliqué les travaux à réaliser suite à l'enquête menée : mise en séparatif du réseau et reprise de certaines parties du réseau existant de mauvaise qualité ne permettant pas un écoulement correct des effluents. Il a fait état du coût prévisionnel des travaux à réaliser sur 10 ans.

Les habitants présents à cette réunion malgré la date et l'heure qui nous avait été imposée par les services de la DDT, ont eu la possibilité de s'exprimer et ont fait part de leurs inquiétudes vis-à-vis de ces travaux et des conséquences financières sur le prix de l'eau assainie.

M. Laux est intervenu pour préciser qu'il ne s'agissait pas là, d'une option, mais d'une exigence pour les années à venir. Des subventions seront à demander auprès de l'agence de l'eau, du Département, de l'État.

Les participants ont fait remarquer le coût très important de ces travaux rapporté à un village de 125 habitants, avec certainement des travaux à réaliser par chacun sur ses parcelles : réseau d'eaux pluviales à reprendre, récupérateurs d'eau à installer, etc. Le moment venu nous seront prêts pour accompagner les habitants dans les aménagements à réaliser.

Le maire explique ensuite que parallèlement à ces travaux, puisque les routes seront défoncées, la commune envisage l'enfouissement d'une partie des réseaux d'électricité, téléphone et éclairage public. Une demande sera faite en ce sens auprès du SIDEC.

La commune étudiera également la possibilité d'une liaison douce depuis le parking de Jurafaune ou un parking à créer, au poids public, en liaison avec les services du département.

Assainissement des 3 villages :

Station d'épuration Crançot :

Après le curage du premier bassin au printemps, c'était au tour du 2^{ème} bassin de faire peau neuve au mois de septembre. Cette démarche séquentielle est une nécessité car la station d'épuration doit, malgré tout, continuer à fonctionner en permanence. Les boues polluées de ces deux premiers bassins sont donc stockées sur l'aire d'épandage avant leur transport et leur traitement en usine d'incinération au printemps prochain. Le curage du troisième bassin, quant à lui, peut se réaliser prochainement. Reste à trouver un terrain communal, hors zone « Comté », pour l'épandage de ces boues non polluées.



Mirebel :

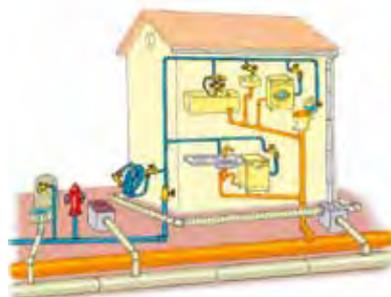
Le contrôle des systèmes d'épandage individuels sur ce village a eu lieu cet automne. C'est donc le SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la CCBHS qui a réalisé ces contrôles. A notre grand regret, ce sont 75% de ces installations qui ne répondent pas ou plus aux normes actuelles. Un délai est accordé pour réaliser les modifications nécessaires pour arriver aux normes environnementales, avec un coût correspondant aux travaux s'y rapportant. Des pénalités financières ont été votées en conseil communautaire et appliquées aux contrevenants si rien n'est fait.

Granges-sur-Baume :

Le curage partiel des lagunes, le faucardage, l'arrachage mécanique des roseaux et leur évacuation sont à réaliser rapidement avant l'envahissement complet de ceux-ci. Ces différents travaux sont demandés par plusieurs organismes : police de l'eau, conseil départemental, bureau



d'étude,... Un problème cependant : aucune entreprise ne souhaite intervenir car le risque d'arracher le grillage existant et de déchirer la bâche d'étanchéité est trop élevé. Toujours en réflexion et recherche. A suivre.



Déchets verts :

Comme demandé par l'OFB (office français de la biodiversité), la place de dépôts des déchets verts a été dégagée de tous matériaux. C'est l'entreprise JTA JACQUET qui a géré ces travaux. Triage des souches, matériaux ferreux, poutres de vieilles charpentes avec clous et crosses, déchetage des gros branchages et broyage de menus végétaux pour compost.



Tous ces résidus sont conduits sur la plateforme de l'entreprise à Montrond, spécialisée dans ce type de traitement. Ce ne sont pas moins de 380 tonnes de produits ainsi recyclés.

Salle polyvalente :

La salle polyvalente méritait un nettoyage-démoussage de sa toiture. C'est l'entreprise Tuilex, après devis, qui a réalisé ce travail. En effet, l'eau de pluie retenue par les mousses



et lichens des tuiles, s'infiltrait en sous-toiture. Il fallait intervenir avant dégradations majeures. Travail périlleux en hauteur, avec lances à pression, vêtements spécifiques étanches et harnais de sécurité câblés de rigueur.



La couverture de ce bâtiment a retrouvé sa couleur et son efficacité sans nul doute.

Impasse des tilleuls :

Cette année, la communauté de commune Bresse Haute-Seille (CCBHS) a réalisé des travaux de voirie sur l'Impasse des Tilleuls, annexe de la Grande Rue. Avant le reprofilage et la réalisation de la couche de roulement en enrobé par l'entreprise Eiffage, la commune avait à gérer l'écoulement



des eaux de ruissellement. Vu la configuration de cette impasse, la pose de cunettes béton, regard-grilles, puits perdus sous voirie, canalisations, ont été installés. Ces travaux réussis et efficaces ont donné entière satisfaction aux riverains.

Chemin communal Mirebel :

Le chemin d'accès au château d'eau du SIE l'Heute la Roche à Mirebel, ne possédait pas une structure suffisante pour supporter les milliers de passages d'engins de chantier, nécessaires à la construction des deux nouveaux



réservoirs. Un renforcement sur la longueur totale de ce chemin d'une quarantaine de centimètres de hauteur, est réalisé avec les matériaux calcaires extraits du site. Apport, nivellement, concassage, enrochement, font de ce chemin une voirie digne de ce nom.

Élagage :

Cet hiver encore, notre élagueur « écureuil » doit intervenir sur nos 3 villages.



- ◆ A Mirebel : tilleuls pluri-centenaires à l'intersection de la route de La Marre et de la ferme Weber, pour une mise en sécurité.
- ◆ A Granges-sur-Baume : arbres morts en bordure de vallée très dangereux aux abords du belvédère.
- ◆ A Crançot : tailles d'entretien diverses.

Réseaux secs Mirebel :

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs se termine sur la grande rue et la route de Bonnefontaine, jusqu'en sortie d'agglomération. Les branchements privés sur le nouveau réseau sont réalisés. Reste la dépose des anciens poteaux et des câbles aériens. Une réunion avec le département est prévue pour la



réfection de la voirie future. Pour la partie communale, des travaux pour le captage des eaux de ruissellement sont également à prévoir.



Salle polyvalente Rénovation de la cuisine

Après la rénovation de l'éclairage, du changement des dalles de plafond (comprenant le système de chauffage), de la peinture de la salle, c'est au tour de la cuisine de se refaire une beauté avec le changement total de tous les équipements : lave-vaisselle, four électrique, piano gaz avec son four, grande hotte d'aspiration, les frigos, un petit congélateur et tous les rayonnages utiles afin d'équiper au mieux l'espace cuisine. Ce changement était devenu nécessaire pour le fonctionnement, mais surtout pour se mettre en conformité avec les normes sanitaires. Cette réfection s'est accompagnée par un renouvellement de la vaisselle et la création d'un placard de rangement dédié à celle-ci. Merci à Christian MAIRE pour son précieux investissement.



2^{ème} semestre 2024 HAUTEROCHE

Naissances

▶ Crançot

Hector LANÇON, né le 18/06/2024
de Virgile LANÇON et Maud DESQUESNES

Soline LANÇON, née le 18/06/2024
de Virgile LANÇON et Maud DESQUESNES

Romane VANDELLE, née le 11/08/2024,
de Vincent VANDELLE et Léa JEANZAC

Martin TOULOUSE, né le 29/09/2024,
de Christophe TOULOUSE et Léa CLAIN



Mariages

▶ Crançot

GEORGEON Alexandre
et SEGUT Angéline,
le 10/08/2024



Décès

▶ Crançot

TWARDOWSKI David,
décédé le 02/09/2024,
âgé de 53 ans (Foyer la Tillette)

BONNOT Olivier,
décédé le 01/10/2024,
âgé de 55 ans (Foyer La Tillette)

VUILLIEN Jean-Louis,
décédé le 02/10/2024,
âgé de 76 ans

MAITRE Philippe,
décédé le 23/10/2024,
âgé de 67 ans

VUILLEMOT Roger,
décédé le 29/10/2024,
âgé de 81 ans



LOCATIONS		TARIF 2025 Habitants de HAUTEROCHE et associations	TARIF 2025
Salle des Fêtes de CRANÇOT			
Pour les locations en hiver, du 1 ^{er} novembre au 30 avril, forfait chauffage par jour à ajouter (ou sur demande) 20 €/jour en +			
Souper dansant, spectacle avec repas, journée de congrès avec repas, bal sur invitation	1 jour	320 €	450 €
	2 jours	410 €	580 €
Thé dansant ou soirée spectacle (sans repas)	1 jour	230 €	330 €
Week-end Saint-Sylvestre	2 jours	470 €	670 €
Journées familiales ou associatives sans entrée payante	1 jour	280 €	400 €
	2 jours	350 €	500 €
	3 jours	600 €	850 €
Vente commerciale au déballage	1 jour	380 €	540 €
	2 ^e jour	240 €	330 €
	3 ^e jour	200 €	280 €
Réunion, vin d'honneur, arbre de Noël simple	1 jour	160 €	230 €
Caution pour tout le monde		500 €	500 €
LOCATIONS		TARIF 2025 Habitants de HAUTEROCHE et associations	TARIF 2025
Salle des Fêtes de GRANGES SUR BAUME et MIREBEL			
Pour les locations en hiver, du 1 ^{er} novembre au 30 avril, forfait chauffage par jour à ajouter (ou sur demande) 10 €/jour en +			
Week-end forfait samedi et dimanche	2 jours		90 €
Journée en semaine sans vaisselle	1 jour		50 €
Journée en semaine avec vaisselle	1 jour		70 €
Vin d'honneur, apéritif			30 €
Caution pour tout le monde		200 €	200 €

Concessions cimetières		
(tarifs pour les 3 cimetières de HAUTEROCHE)		
	SIMPLE	DOUBLE
30 ans	150 €	300 €
50 ans	300 €	600 €

Colombarium Cavernes		
(tarifs pour les 3 cimetières de HAUTEROCHE)		
	SIMPLE	DOUBLE
50 ans	800 €	/

39 JURA
c|a.u.e



Besoin d'un **conseil** en amont d'un projet d'extension, de rénovation ou de construction ?

Sollicitez **GRATUITEMENT** le CAUE pour un

conseil architectural

pres de chez vous !

Un seul numéro pour vos rendez-vous : **03 84 24 30 36**



Votre communauté de communes vous propose une permanence au choix à :

Bletterans
ou **Hauteroche**
ou **Sellières**

Accueil uniquement sur rendez-vous
chaque 1^{er} jeudi du mois
De 10h00 à 13h00

DOCUMENTS UTILES

plan de situation, cadastre,
photos du terrain,
plans existants,
règlement d'urbanisme,
liste de vos envies...



39 JURA
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

151 rue Tiegard
39000 Lons-le-Saunier



Le CAUE est un organisme départemental, investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, mis en place à l'initiative du Conseil Départemental.

Le CAUE a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental.

www.caue39.fr



Les **3** missions

CONSEILLER

Les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de projet, de programmation, de construction et d'aménagement.

INFORMER & SENSIBILISER

Le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement - visites, conférences, expositions, publications de vulgarisation - et à l'esprit de participation - débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc...

FORMER

Les élus, les professionnels et les acteurs de cadre de vie, par des journées thématiques de réflexion et des programmes de formation continue adaptée ;
Les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique.



QUAND
intervient le CAUE ?

décision

**REFLEXIONS
PRELABLES**

conseiller
sensibiliser

Champ d'intervention du CAUE auprès du maître d'ouvrage public ou privé



**MAITRISE
D'OEUVRE**

conception
réalisation

FERMETURE DES DECHARGES

Les trois villages de Hauteroche sont concernés par la réglementation. Obligation de déposer les matériaux et les déchets verts en déchetterie.

POURQUOI CETTE OBLIGATION? La commune a dû payer très cher

**le broyage des déchets verts (20 000€)
imposé par les services de l'État.**

**Le tri concerne également les cimetières,
c'est souvent n'importe « quoi ».**

Gérer ses propres déchets coûte moins cher à la collectivité et laisse plus de temps aux employés pour des tâches plus utiles.



Rappel :

**Il est interdit d'allumer un feu n'importe où
et notamment le long des propriétés des voisins.**



Inscriptions et inscription auprès
de Maité JACQUINOT 07 88 91 59 27



Syndicat des eaux

L'année 2024 arrive déjà à son terme et grâce à une pluviométrie régulière, il n'y a pas eu de perturbation sur la distribution d'eau.

Ce n'est pas une raison pour ne pas anticiper des années qui seront inévitablement plus difficiles. Nous en avons déjà connu dans le passé récent.

Dans le dernier bulletin municipal, je vous avais fait part de l'aboutissement des démarches administratives nécessaires à la construction d'un nouveau réservoir sur le territoire de Hauteroche plus précisément sur la crête de la Côte de l'Heute.

Les travaux ont démarré le 2 septembre et se sont poursuivis à un rythme soutenu tout au long de l'automne.

Le terrassement qui a consisté à réaliser une plateforme de 1 200 m² a nécessité le déplacement de 8 000 m³ de rocher fracturé par des micros-minages que les habitants de Mirebel ont sans doute entendus.

Une grosse partie de ces matériaux se trouve stockée le long de la départementale 471. Ils seront réutilisés ensuite pour le remblaiement autour des cuves. Environ 2 000 m³ ont été mis à disposition de la commune et sont entreposés sur le site de l'ancienne carrière route de La Marre.

Environ 1000 m³ ont servi à renforcer le chemin d'accès.

Nous sommes très satisfaits du travail de l'entreprise Sade qui a tenu le planning.

Le chantier est entré dans une nouvelle phase avec la partie génie civil qui consiste cette fois, à édifier les fondations, et ensuite les cuves de 1 800 m³ chacune.

Démarrée le 12 novembre cette réalisation très technique mobilise une équipe de six salariés de l'entreprise Wolff.

Les travaux seront interrompus pendant quatre semaines durant les fêtes de fin d'année pour reprendre mi-janvier en fonction des conditions météorologiques.

Nous étions inquiets sur la possibilité pour les camions, livrant le béton, de pouvoir accéder au sommet de la côte sans difficultés.

Le chemin d'accès ayant été renforcé, tout se passe pour le mieux jusqu'à maintenant.

Suivant le planning établi, le chantier devrait pouvoir être terminé fin juin.

Je remercie les élus de la Commune pour nous avoir assistés dans le but de faciliter la réalisation de cet équipement, qui, pour reprendre une expression d'un de mes collègues du bureau, constitue le chantier du siècle pour notre petit syndicat.

Il en deviendra une pièce maîtresse dans la sécurisation de la distribution en eau pour le siècle à venir et bien au-delà.

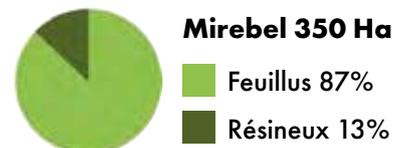
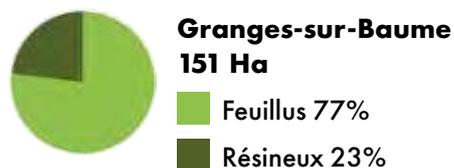
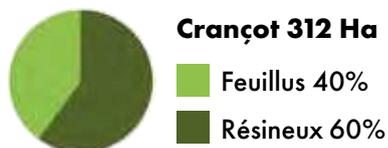
Dominique CHALUMEAUX

Président du S I E

L'Heute la Roche

Informations forestières

Hauteroche compte 850 Ha de forêts communales soumises au régime forestier. L'ONF est chargé de la mise en œuvre du Régime Forestier dans les forêts publiques. Un plan de gestion de la forêt appelé « aménagement forestier » est construit pour 20 ans avec les élus de la commune et l'ONF, pour Crançot (2017-2036), Granges-sur-Baume (2009-2028), Mirebel (2011-2030). Ce plan de gestion précise, par exemple, les essences à privilégier, les plantations à envisager et la régénération à obtenir. Il qualifie et planifie les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser, au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de la forêt.



Cette année face au dérèglement climatique nous avons du exploiter 1600 m³ de résineux secs ou atteints par les scolytes, ce volume important va modifier les orientations du plan d'aménagement sur le massif de Crançot principalement. Pour 2025 c'est déjà une estimation de 1000 m³ qui sera à exploiter et à commercialiser.

Affouage 2024-2025 : cette année 25 affouagistes ce sont inscrits : 12 à Crançot, 5 à Granges-sur-Baume et 8 à Mirebel. L'exploitation des bois est une activité à risque. Une réunion a eu lieu à Mirebel pour le tirage au sort des lots un rappel des règles de sécurité à adopter a été rappelé, étant données les conditions d'exploitations (arbres secs ou dépérissants, pente, lézines,...).

Didier BESSON





ACM « Arc-en-ciel »
Grande rue, Crançot
39570 HAUTEROUCHE
Tel : 03 84 48 23 83
aisharcenciel@gmail.com

ALSH



Sivos du Chalet – ALSH
Mairie de Hauteroche
Route de Lons, Crançot
39570 HAUTEROUCHE
Tel : 03 84 48 22 08

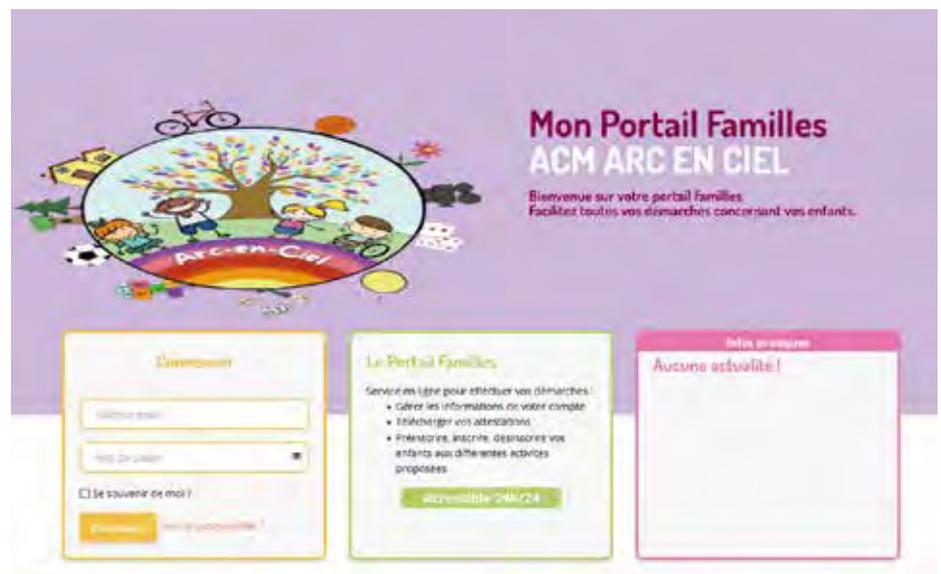
Un été en or à l'Accueil de Loisirs

Cet été, l'Accueil de Loisirs a offert aux enfants un programme riche en activités variées et ludiques : jeux d'indiens et cowboys, olympiades, accueil de la forêt, spectacle «Enfants du monde» et bien sûr, un grand événement autour des JO de Paris 2024 ! Plus de 80 enfants ont également eu la chance de partir en séjours ou nuits à thèmes, avec des moments inoubliables : un séjour poney à Fay-en-Montagne pour les petits, des escapades à Flacey-en-Bresse et Bellecin pour les plus grands, sans oublier la nuit en forêt. Les ados ont contribué à l'organisation du festival «Le Chahut dans le ciel». Un grand merci à tous les enfants et leurs familles pour leur confiance et leur enthousiasme !



Mise en place du Portail Famille à l'Accueil de Loisirs

À partir de cette fin d'année, l'Accueil de Loisirs met en place un nouveau Portail Famille pour simplifier les démarches administratives des familles. Ce portail permettra de gérer les inscriptions, modifications et le suivi des dossiers en ligne. Chaque famille recevra un identifiant courant décembre pour accéder à son compte. Dès l'activation de celui-ci, les parents pourront inscrire leurs enfants directement via le portail. Cette nouvelle plateforme vise à rendre les démarches plus rapides et plus pratiques pour tous.



Les Activités du Midi sont de Retour !

Depuis l'automne 2023, l'équipe d'animation a réintroduit des activités pendant les temps périscolaires du midi, afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques tout en réduisant le nombre d'enfants mangeant simultanément. Au programme : dessin, couture, création de court-métrages, chansons, décorations, jardinage, cuisine, jeux de construction et bien d'autres activités ! Ces moments enrichissants offrent aux enfants l'opportunité de développer leur créativité tout en profitant de pauses ludiques et éducatives avant la reprise des cours.



APEPP

L'APEPP a organisé différentes manifestations qui ont permis aux enfants de l'école d'aller au théâtre, au cinéma, de participer aux événements sportifs du secteur mais aussi de partir en voyage de fin d'année et même pour deux classes de partir une semaine à Lamoura.

L'association a été retenue pour tenir le stand de vente de gâteaux durant la journée du marché des producteurs de Verges courant juillet.

L'APEPP a organisé, après le succès de la randonnée nocturne de Granges-sur-Baume en début d'année, une nouvelle promenade dans le village de Verges début octobre. Cette fois-ci les randonneurs ont pu découvrir la côte de l'Heute et déguster une fondue réalisée par les parents d'élèves.

Fin octobre, les parents se sont retrouvés sur le parking des commerces de Crançot pour la vente de fleurs de la Toussaint.



Après la rentrée scolaire, la nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux parents s'est mise en place et a validé le programme des prochaines manifestations :

- ◆ Samedi 8 février : Carnaval réservé aux enfants de l'école.
- ◆ La traditionnelle tombola de Pâques.
- ◆ Samedi 4 mai : la vente de plants et de fleurs.
- ◆ Samedi 14 juin : la fête de la musique à Crançot.
- ◆ Le marché de Noël n'a pas été renouvelé cette année car cela demande beaucoup d'investissement pour un faible gain financier.

Dernière information, la récupération de papier fonctionne toute l'année. Il est vendu chez « Demain Environnement » au profit de l'association. Vous pouvez apporter à l'école toute sorte de papier, journaux, brouillons, cahiers mais aussi prospectus, catalogues en papier glacé.



A l'école de Hauteroche,...

Dans notre école l'année scolaire 2023-2024 s'est conclue en beauté par un séjour au centre PEP de Lamoura pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 (voir éléments contés par Mme Mativet).

Cette année notre école accueille 17 élèves de petite section pour un total de 141 élèves.

Dès la rentrée les enseignants ont lancé de nouveaux projets moteurs pour les apprentissages de leurs élèves : tous les enfants se sont rendus au cirque de Crotenay pour une représentation drolatique et surprenante.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le travail en classe sera accentué sur les mathématiques et le vocabulaire ; deux objectifs figurants au projet d'école pour répondre aux besoins des élèves.

Chaque classe déclinera ses propres projets durant l'année : les insectes, les voitures, les échecs, le théâtre,...

Comme chaque année la plupart des classes participera à des rencontres USEP : occasion de promouvoir le sport et de faciliter la connaissance de l'autre par la mixité sociale et culturelle au travers de rencontres sportives avec des enfants d'autres écoles.

Comme chaque année également chaque classe bénéficiera de séances piscine grâce au soutien sans faille du SIVOS qui finance à 100 % ces séances qui figurent aux programmes de l'école maternelle et élémentaire.



En partenariat avec l'accueil de loisirs notre BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) poursuit sa rénovation. Le tri des livres a été fait. Reste à couvrir certains livres, à en réparer d'autres et à les classer par cote. Les parents seront sollicités afin d'aider à cette tâche.

Le mardi 10 décembre à 16h30 les parents ont été conviés à une petite représentation de chants de Noël donnée par leurs enfants. Elle a été suivie d'un moment convivial autour de pâtisseries et vin chaud vendus par l'association de parents d'élèves.

Apprentissage, projets, coéducation et convivialité seront une nouvelle fois les maîtres mots de cette année scolaire.

Le directeur
D. Elbachir

A l'école de Hauteroche,... (suite)

Classe verte à Lamoura

Deux classes de l'école de Hauteroche, CE1-CE2 et CE2-CM1, sont parties du lundi 24 au vendredi 28 juin 2024 au Centre PEP à Lamoura, pour y séjourner cinq jours, dans le cadre d'une classe verte. La classe découverte a pour objectifs de compléter l'apprentissage scolaire en permettant aux élèves de vivre des expériences nouvelles et de renforcer les connaissances déjà acquises. Les compétences abordées peuvent être très variées comme la découverte de la nature et de l'environnement, le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la vie en communauté.

Durant ce séjour, les enfants ont notamment pu pratiquer divers sports comme l'escalade, la canirando ou encore le VTT. Ils ont fait le tour du lac de Lamoura et ont pu observer la faune et la flore caractéristiques du Haut Jura. Des excursions étaient également organisées : une journée au Parcabout (filets dans les arbres) et la visite des caves du Fort des Rousses.

Tous les enfants sont rentrés enchantés de leur séjour pendant lequel la météo s'est montrée clémente. Un grand merci au SIVOS qui a largement contribué à la réalisation de ce projet.



Spectacle de fin d'année

Ce samedi 29 juin à 15h30, l'école de Hauteroche organisait un spectacle à la salle polyvalente de Crançot.

Devant un public très nombreux, les élèves de chaque classe ont présenté un numéro qu'ils avaient préparé durant plusieurs semaines : exposés sur les jeux olympiques, chants, danses, saynètes, poèmes.

Les applaudissements nourris ont été une belle récompense et tout le monde était ravi.

Les enseignants remercient les parents d'être venus en si grand nombre, la mairie de Hauteroche pour le prêt de la salle et l'accueil de loisirs, particulièrement M. Mossu, pour le prêt du matériel de sono.

Un moment convivial réunissant toute la communauté éducative est venu conclure ce bel après-midi de fête.



La Carriade !

Animations et services proposés en continu à la Carriade :

Ces derniers mois vous avez pu profiter de :

- ◆ Atelier « mon environnement, ma santé » en partenariat avec la Mutualité Française et le Foyer rural a débuté le vendredi 29 novembre jusqu'au 20 décembre avec une diététicienne
- ◆ Exposition : les petites mains de l'atelier créatif du foyer rural de Crançot du 2 au 16 décembre ;
- ◆ Le Colombiers des Arts propose depuis septembre deux ateliers :
 - ATELIER DANSE Animé par Loulou Carré et Mélina Prost : deux mardis par mois de 19h à 21h à partir du 1^{er} octobre
 - ATELIER THÉÂTRE Animé par Lucie Lombard et Thomas Meyer : deux mercredis par mois de 19h à 21h à partir du 2 octobre
- ◆ Festival Alimenterre du 15 novembre, comme c'est le cas depuis plusieurs années, l'équipe locale du CCFD Terre Solidaire a organisé une projection débat à La Carriade.

Les services réguliers :

- ◆ Le Relais Petite Enfance Itinérant et les « Ateliers d'éveil » informations et inscriptions : 03 84 44 46 80 ou petiteenfance@bressehauteseille.fr
- ◆ Permanence France Services de Sellières contact 03 84 24 58 05 et franceservices@bressehauteseille.fr les mercredis semaines impaires de 14h30 à 18h et conseiller numérique Maité Jacquinot contact 07 88 91 59 27 et m.jacquinot@bressehauteseille.fr
- ◆ Nouveau service : permanence du CAUE pour un conseil architectural le 1^{er} jeudi de chaque mois sur rendez-vous au 03 84 24 30 36

Bientôt à La Carriade :

- ◆ Atelier « Réveil des sens » organisé par l'ABRAPA les vendredis après-midi du 21/02/2025 au 18/04/2025 sur inscription au 03 84 86 11 50.
- ◆ La dictée de la Carriade 22 mars 2025 : après plusieurs années d'absence, c'est le retour de La dictée de La Carriade. Venez participer à la 5^{ème} édition et mettre votre connaissance de l'orthographe à l'épreuve ! Sur inscription 03 84 43 16 90 et poledeservices@bressehauteseille.fr
- ◆ Conférence Université Ouverte « Numérique, Environnement et Société Quel avenir souhaitable ? » animé par Serge Morand maître de conférences (affiche) Jeudi 17 avril à 18h30.



La médiathèque Intercommunale

Horaires d'ouverture au public : mercredi 14h-18h et samedi 10h-12h30
Fermeture de la médiathèque pour les fêtes du 24 au 28 décembre.
Réouverture samedi 4 janvier 2025.

A VENIR à la médiathèque !

Les pochettes surprises

Jusqu'au 4 janvier 2025, laissez-vous surprendre par nos sélections thématiques dissimulées dans des sacs colorés !

Le principe est simple : si vous êtes abonnés, vous pouvez emprunter une

pochette par carte. Vous choisissez votre sac en fonction du thème et vous n'avez le droit d'ouvrir le sac qu'une fois rentrés chez vous ! La pochette compte pour un seul document et est prêtée pour une durée de 3 semaines.



Tirage au sort de Noël

Du 13 au 21 décembre 2024

Tentez de gagner un lot comprenant :

- ◆ Un livre « Raconte-moi Bresse Haute-Seille »
- ◆ Un abonnement d'un an adulte
- ◆ Un sac du Réseau Médiathèque



Venez à la médiathèque sur les horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h30, remplissez un bulletin et

glissez-le dans l'urne prévue à cet effet. Pas besoin d'être inscrit à la médiathèque pour participer !

Séances bébés lecteurs 2025

Pour le tout-petit de la naissance à 3 ans, accompagné de ses parents, grands-parents, assistant(e) maternel(le).

Autour du livre, un moment d'échange, de rencontres et de câlins. Le petit enfant reçoit des sons, des mots et des histoires à écouter, à babiller puis à parler.

Prochaines séances à 9h15 les mardis 18 février, 15 avril, 20 mai et 1^{er} juillet.

Séances gratuites, [sur inscription au 03 84 44 46 80 – petiteenfance@bressehauteseille.fr](mailto:petiteenfance@bressehauteseille.fr)

Ateliers dessins avec François Roussel, auteur-illustrateur de la BD "Des bêtes"

Que vous soyez des pros du dessin ou des débutants, venez vous initier à la BD et au dessin de petites bêtes avec humour avec François Roussel !

Mercredi 26 février 2025



De 14h à 16h - Atelier parents-enfants à partir de 8 ans.

De 17h à 19h - Atelier jeunes à partir de 11 ans.

Gratuit sur inscription au 03 84 43 16 90 ou sur mediatheque@bressehauteseille.fr

La médiathèque de Hauteroche fait partie du réseau de médiathèques Bresse Haute-Seille qui compte 6 sites : Bletterans, Commenailles, Hauteroche, Plaineoiseau, Sellières, Voiteur.

Retour sur les derniers mois :**Soirée contes**

Le 16 juillet, la médiathèque a accueilli la conteuse Mel qui nous a présenté « Une soupe aux histoires ». Les participants ont ensuite pu déguster une drôle de soupe et profiter de la médiathèque en nocturne.

**Atelier créatif**

Le 26 août, Lily Marchand de L'Atelier du Buisson a proposé un atelier créatif original : le Tataki-Zomé, une technique japonaise de fleurs frappées ou écrasées.

Les participants étaient invités à apporter fleurs et feuilles trouvées dans leur jardin en cette fin de mois d'août. Cette cueillette leur a permis de décorer un petit sac en coton. Le résultat était surprenant !

**La boom des super-héros**

Le 19 octobre, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus passer un moment convivial autour du livre X-Boy, l'histoire du super-héros atteint du syndrome de l'X-Fragile. Ce fut l'occasion pour chacun de découvrir ou mieux comprendre cette maladie génétique rare.

Placée sous le thème des super-héros, cette fête a vu apparaître quelques personnages « La Guerre des étoiles » dont un R2D2 grandeur nature !



Le livre X-Boy est disponible en prêt à la médiathèque.

Exposition**« Le monde en pyjamama »**

En préambule du festival « Viens voir » de Lons-le-Saunier, la médiathèque a accueilli une exposition créée autour des albums jeunesse de la série Pyjamama. Ces albums ont la particularité d'utiliser la technique de l'ombro-cinéma qui permet aux illustrations de s'animer comme par magie !



Le mercredi 18 décembre de 14h30 à 16h
Atelier création de carte de Noël numérique de fêtes de fin d'année





Le foyer La Tillette a organisé son premier loto Makaton inter-établissements spécialisés du Jura à la salle des fêtes de Crançot le mercredi 13 novembre 2024.

Afin que chacun puisse jouer, les cartes loto étaient composées de pictogrammes Makaton (méthode de communication adaptée qui allie les pictogrammes, les gestes et la parole).

Les joueurs étaient nombreux et ravis de partager ce temps convivial qu'ils aient gagné ou non.



Nouvelle arrivée dans la commune : Cabinet de Thérapie en Libération Émotionnelle

C'est avec joie que Caroline Craipeau et sa famille se sont installées à Hauteroche. Elle est également ravie d'annoncer l'ouverture de son cabinet de thérapie en libération émotionnelle. Son objectif : accompagner chacun vers un bien-être durable grâce aux techniques d'EFT (Emotional Freedom Techniques) et de libération de mémoire cellulaire.

Anxiété, stress, tristesse, colère, croyances limitantes ou schémas répétitifs, ..., les émotions non exprimées peuvent gravement affecter le bien-être. Caroline est là pour aider ses clients à se libérer de ces émotions, retrouver équilibre et confiance, et avancer vers une vie plus sereine et épanouie.

Lors de chaque consultation, elle guide chaque personne dans un environnement sécurisant où ils peuvent exprimer leurs émotions, surmonter des événements marquants et retrouver la paix intérieure. Elle met à leur disposition des outils pratiques et adaptés à leur quotidien, afin de les aider à gérer leurs émotions de manière durable et à avancer avec sérénité et confiance.

En complément des consultations, Caroline souhaite proposer des ateliers collectifs, pratiques et interactifs, visant à explorer les émotions et à partager des outils simples à intégrer au quotidien. Ces ateliers sont destinés aux parents et enfants pour renforcer les liens émotions, ainsi qu'aux adultes pour travailler sur le stress, la gestion des émotions et le développement personnel.

Elle se réjouit à l'idée de rencontrer et d'accompagner chaque personne vers un mieux-être durable.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter son site internet et d'accéder à des méditations et des mini-séances gratuites pour adultes et enfants :

www.carolinecraipeau.com



Caroline Craipeau

L'atelier, 6 place des Écoles,
Crançot - 39570 Hauteroche



Cérémonie du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre dans les trois villages d'origine de Hauteroche ont, comme à l'accoutumée, mobilisé les habitants.

Le Maire, Daniel Segut, s'est déplacé sur chacun des sites.

Les pompiers de La Marre étaient présents aux cérémonies de Granges-sur-Baume et de Mirebel.

La fanfare de Crotenay, quant à elle, toujours fidèle à la commémoration à Mirebel, a interprété, entre autres, la « sonnerie aux morts » et « la Marseillaise ».

A Crançot, c'est Charly Thevenod qui a géré les différents chants et sonneries avec la sono.

Ce sont des enfants, sur chacun des sites, qui ont procédé aux dépôts des gerbes pour leur plus grande fierté, geste qui contribue à leur apporter la notion de devoir de mémoire.

A l'issue de chaque cérémonie, les habitants ont pu, sur chacun des sites, échanger autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Les premiers locataires ont emménagé mercredi 27 novembre dans les nouveaux locaux construits et gérés par Agés et Vie, route de La Marre à Crançot.

Actuellement seul un des deux bâtiments est occupé. Une maîtresse de maison résidant sur place gère le fonctionnement des locaux. Elle est assistée de 3 aides-soignantes.

Chaque occupant dispose d'une grande chambre d'environ 30 m² qu'il peut aménager à sa convenance et d'une salle d'eau adaptée pour personnes âgées ou à mobilité réduite.

Nous leur souhaitons une bonne installation et intégration dans la vie de la commune.



Après la porte ouverte du 16 octobre présentant les locaux et les conditions d'accueil des futurs résidents aux nombreux visiteurs par toute l'équipe, Agés et Vie a reçu ses premiers résidents le 27 novembre.

Don du sang à Crançot-Hauteroche

52 donneurs pour le don du sang à la salle polyvalente de Crançot dont quatre premiers dons notamment d'un jeune, Joris, qui vient d'avoir ses 18ans, âge requis pour pouvoir donner son sang.

A l'opposé, Yves Mourey, figure bien connue à Crançot, a donné son sang pour la dernière fois après avoir été fidèle au don du sang à Crançot depuis sa mise en place.

Comme à l'accoutumée, le foyer rural, partenaire de l'opération, avec ses bénévoles toujours présents, a servi aux donneurs, une collation, toujours autant appréciée et particulièrement le taboulé confectionné par Dominique Ryon.

Tous les participants ont été remerciés par Jean-Michel Viennet, responsable de la collecte et particulièrement les nouveaux donneurs : Joris, Marina, Isabelle et Christine.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain.



Fête des voisins

« Le Levant »

Le 12 juillet, le lotissement « le levant » (19 personnes) s'est retrouvé vers 19h15 au 16 (rue du Levant) afin de passer un moment sympathique et convivial. Ce fut l'occasion d'accueillir Valérie et Thierry, tous nouveaux résidents ainsi que Cathy. Chacun a apporté ses victuailles et quelques boissons que nous avons mis à disposition sur la grande table. Isabelle s'est vu offrir un beau bouquet de la part de tous les convives avant de déguster son gâteau d'anniversaire. Très bonne soirée

Rendez-vous est donné en 2025



Noël des enfants

Une soixantaine de personnes dont une trentaine d'enfants s'est rendue à la salle polyvalente de Crançot pour le traditionnel après-midi du Noël des enfants.

Cette année, l'animation, proposée par Valentin et Lolita Barbier, s'intitulait « les brigands de Noël » qui met en scène un troubadour et une étrange vieille dame qui va lui faire vivre une drôle d'aventure. L'histoire agrémentée d'un peu de magie et de jongleries a été très appréciée par les enfants et les adultes. Avant l'arrivée du père Noël, les enfants ont été invités à chanter en utilisant divers instruments de percussion, entre autres.

Le clou de l'après-midi fut, bien sûr, l'arrivée du Père Noël avec, dans sa hotte, des sachets de friandises remis à chaque enfant qui n'était pas peu fier de poser avec le Père Noël afin d'immortaliser ce beau moment.



L'opération brioches, une opération réussie

Cette année encore, l'opération brioches s'est déroulée sur la commune de Hauteroche. Pas moins de 315 brioches ont été présentées aux habitants de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel.

Des personnes bénévoles ont bien voulu quadriller leur village pour vendre ces brioches qui, cette année, permettront aux résidents de l'APEI de réaliser diverses activités. Leur slogan : « Pour vous, ce n'est qu'une brioche, pour moi, c'est un moment de détente ».

La somme de 1 936 € a pu être collectée pour la commune de Hauteroche, somme qui dépasse l'objectif attendu.

On peut remercier les « vendeurs » qui ont pris sur leur temps libre pour cette bonne cause, ainsi que les généreux donateurs.



121 personnes au repas des aînés

Cette année encore, le repas des aînés a connu une belle participation. De l'avis de chacun, ce temps de convivialité permet à ces habitants des trois villages d'origine, Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel, de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère festive.

Le thème de la nature, choisi pour l'occasion par Annie Mourey-Siyahoglu, accompagnée de Marie Mourey-Antoinet et de Camille Chatot, a proposé des décors de tables aux tons de beige, de vert avec des compositions de plantes que chacun a pu emporter.

L'animation réalisée par le groupe « les Minoritaires » a amené les danseurs à s'exprimer sur la piste de danse sur des airs, entre autres, des années 70 et 80, entre les plats confectionnés par le restaurant « Le Cap Horn » et fort appréciés. Un Quizz a permis à trois personnes de repartir avec un sac garni de produits locaux.

Pour ponctuer cette journée, Daniel Segut, Maire, a mis à l'honneur les trois doyens présents au repas : Georges Girod pour Crançot, Robert Georgy pour Granges-sur-Baume et René Pernet pour Mirebel auxquels il fut remis une bouteille de Macvin.



ACCA de Crançot

Bonjour à tous,

L'année touche à sa fin, et je souhaite revenir avec vous sur ses faits marquants.

Les populations de gibier se maintiennent à des niveaux similaires aux années précédentes, ce qui témoigne de la stabilité de notre territoire. Un point très positif cette saison : nous avons pu organiser 5 journées de chasse en commun avec les 3 villages de la commune, contre seulement 3 l'an passé. Ces journées partagées sont essentielles pour renforcer les liens entre nous et promouvoir une passion commune dans un esprit de camaraderie. Comme plusieurs habitants ont pu le demander, nous tenons également à rappeler que les chemins des réserves sont accessibles aux promeneurs (voir le plan disponible sur le site hauteroche39.fr, rubrique Crançot, Chasse). Pour garantir une cohabitation harmonieuse, nous invitons ces derniers à se rapprocher des responsables de traque afin de s'assurer des zones et horaires de chasse. Cela permet à chacun de profiter du territoire en toute sécurité. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'ACCA pour leur engagement et leur esprit d'équipe. Ensemble, nous faisons vivre notre passion dans le respect de la nature et des autres usagers. En cette fin d'année, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite, ainsi qu'à vos proches.

Le président,
Pierre-Baptiste MOUREY

*Meilleurs vœux
à tous !*



Le foyer rural de Crançot-Hauteroche a tenu son **Assemblée Générale**.

Le foyer rural de Crançot-Hauteroche a tenu son assemblée générale.

Ce sont 217 adhérents pour la saison 2023/2024 qui ont bénéficié d'activités hebdomadaires : gymnastique adultes et enfants, atelier créatif, marche, échec adultes et enfants et avec 2 classes de l'école de Crançot, pétanque, théâtre adultes et ados, tarot ainsi que des sorties nature mensuelles sur la journée ou la demie-journée avec pour certaines activités (gym adultes, pétanque, marches) une continuité sur la période estivale.

Les activités ponctuelles ont également connu un vif succès : repas des bénévoles, soirée auberge espagnole, soirée cabaret, après-midi jeux, gala de gymnastique, téléthon, journée citoyenne, don du sang, sorties culturelles, ateliers proposés par la Mutualité Française sur le « bien vieillir »,...

Une fois de plus, les objectifs ont été réalisés : créer du lien social et intergénérationnel, ouvrir les activités sur l'extérieur et travailler en partenariat, apporter des valeurs éducatives, sportives, culturelles, de solidarité et de convivialité, contribuer à l'animation du territoire en zone rurale et ce, grâce aux bénévoles qui s'investissent aux services des autres et sans lesquels rien ne serait possible. Un grand merci à eux.

La saison 2024/2025 a débuté dès la rentrée scolaire et pour toute information, consulter le site du foyer rural de Crançot : <https://foyer-crancot-hauteroche.jimdofree.com/>



Atelier créatif

L'Atelier Créatif est une activité du foyer rural, animée par Prisca Lesquir, depuis septembre 2019. Une quinzaine de personnes sont présentes tous les lundis de 14h à 16h30, salle de la Carriade, pour confectionner diverses réalisations : patchwork, couture, tricot, broderie, crochet.

Afin de faire découvrir la grande diversité et richesse des créations, une exposition a lieu du 02 au 16 décembre à la Carriade, exposition visible le lundi après-midi et aux heures d'ouverture de la Carriade.

Venez nombreux découvrir ces belles créations.



Calendrier des **manifestations** du **foyer rural** Crançot de **janvier à début juillet 2025**

Février (date à préciser) :

visite de la « Cité des climats et des vins de Bourgogne » à Beaune

8 mars :

soirée cabaret, salle polyvalente de Crançot-Hauteroche

Avril (date à préciser) :

visite du musée de la batellerie à Saint-Jean-de-Losne (21)

25/26/27 avril :

représentations de théâtre,
salle polyvalente de Crançot-Hauteroche

18 mai :

après-midi jeux, salle polyvalente de Crançot-Hauteroche

Mi-juin (date à préciser) :

sortie avec repas sur un bateau

21 juin :

Gala de gymnastique :
salle polyvalente de Crançot-Hauteroche

2 juillet :

goûter enfants/ados clubs gym et échec :
salle polyvalente de Crançot-Hauteroche

Chaque mois :

Sorties nature : marches organisées par Christian Girardi (consulter le site du foyer rural pour les dates)

Pour rappel : les modalités de gestion des activités hebdomadaires

(Atelier créatif, échec adultes et enfants/ados, gymnastique adultes et enfants/ados, marche, pétanque, tarot, théâtre « Grands Sots » et « Petits Sots » et des marches mensuelles gérées par Christian Girardi sont à consulter sur le site du foyer rural : <https://foyer-crancot-hauteroche.jimdofree.com>)

Un **goûter** de fin de saison **apprécié** de **tous**.



Les enfants et ados des activités gymnastique et échec du foyer rural de Crançot se sont retrouvés pour le goûter ponctuant la fin des activités de la saison 2023/2024.

Ce moment récréatif leur a permis de s'adonner à des jeux divers et variés avec des ballons, des cerceaux, du mini trampoline,..., le tout dans une belle ambiance.

Boissons, gâteaux, bonbons ont connu un vif succès.

Des fleurs, des dessins personnalisés, des compositions personnelles du type bracelet en perles et autres ont été offerts, par les jeunes, aux deux animatrices de l'activité gymnastique en remerciement de cette saison.

Tous se sont quittés en se souhaitant un bel été et pour certains rendez-vous est pris pour la reprise début septembre.

Pétanque : rencontre du **foyer rural de Briod** et du **foyer rural de Crançot-Hauteroche**

32 personnes qui ont constitué 16 équipes se sont retrouvées sur l'aire de jeux de Briod lors de l'après-midi pétanque, organisée par le foyer rural de Briod le vendredi 2 août.

A l'arrivée, deux équipes ex aequo à la première place : Philippe Valente et Patrick Maire ainsi que Elisabeth Cardot et Gabriel Point. A noter la belle performance de la plus jeune participante, Louise, 11 ans, qui termine quatrième et qui a reçu une coupe offerte par Noël Colomb et remise par la présidente du foyer rural de Briod, Eliane Marillier.

Cette rencontre a été ponctuée par un temps de convivialité avec, entre autres, des pizzas offertes par le foyer rural de Briod et des galettes confectionnées par Albert Marillier.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain à l'aire de jeux de Crançot par les deux responsables de l'activité pétanque des deux foyers, Jean-Paul Menot pour Briod et Pascale Salet pour Crançot.



Pétanque APEI

Effectif automne 2024 : 26 adhérents issus de Granges-sur-Baume, Mirebel, Vevy, Briod et Crançot se retrouvent tous les mercredis après midi au stade de Crançot à l'heure d'hiver soit de 14h à 16h 30. L'effectif est en baisse du fait de quelques co-équipiers de Briod qui organisent leur marche hebdomadaire le mercredi après-midi. Ces rencontres se font toujours dans la bonne humeur et sont très conviviales.

Le 27/06/2024, Jérôme VIDAL de l'APEI accompagné de quelques résidents ont taquiné le cochonnet avec quelques membres du foyer sous un soleil radieux. Très belle après-midi qui malheureusement n'a pu être reconduite du fait de la météo. Les résidents attendent avec impatience les prochaines rencontres.



Le **foyer rural** de **Crançot** découvre le **musée des sapeurs-pompiers** du **Jura** et La **Maison du Patrimoine Jurassien** à **Saint Aubin**

48 personnes dont 4 enfants ont eu le grand plaisir de visiter les richesses détenues tant au musée des sapeurs-pompiers du Jura ouvert en 2010 qu'à la maison du patrimoine jurassien à Saint Aubin.

Accueillis par d'anciens combattants du feu, chacun a pu apprécier les explications données sur le matériel présenté



dans le bâtiment de 950 m². Des pompes à bras aux fourgons en passant par les échelles et l'évolution des matériels, des équipements et matériaux divers au fur et à mesure de l'évolution de la technologie. C'est toute la belle histoire d'hommes et de femmes engagé(e)s dans le combat des incendies, des catastrophes naturelles et du secours aux victimes qui a fortement intéressé les visiteurs. Il a été rappelé que ce musée est dédié à Pierre Morisot, inspecteur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura, mort en service commandé le 29 novembre 1972.



L'entrée dans La Maison du Patrimoine Jurassien a amené certains à se replonger dans le monde rural qu'ils ont connu avec l'exposition de machines et d'outils, de scènes de vie diverses, notamment la reconstitution d'une salle de classe avec son fourneau, ses tables avec les encriers, les cartes de géographie, des échoppes avec leurs réclames,... sur 1800 m² répartis dans 3 bâtiments. Tous ces objets exposés permettent de découvrir ou redécouvrir les nombreux métiers du monde rural et agricole, entre autres : les sabotiers, cordonniers, fromagers... Cette visite est l'occasion de mieux prendre en compte l'évolution et les transformations du monde rural. Merci aux membres de l'association pour leur accueil.

Tous sont repartis ravis de ce bel après-midi de découvertes et se disent prêts à conseiller cette sortie à d'autres personnes.

La prochaine sortie du foyer rural aura lieu en février à La Cité des climats et des vins de Bourgogne à Beaune. Vous trouverez toutes les informations sur le site du foyer rural :

foyer-crancot-hauteroche.jimdofree.com



Repas des bénévoles

Le foyer rural de Crançot a invité tous les bénévoles à une soirée de convivialité pour les remercier de leur investissement dans l'animation de la commune via les activités qu'il propose tant hebdomadaires que mensuelles ou ponctuelles.



Ce fut aussi l'occasion de remercier, chaleureusement, Céline Perrey, trésorière pendant 9 ans, qui quitte cette fonction, tout en restant adhérente du foyer. Elle a passé le relais à Véronique Pacorel accompagnée de Geneviève Martin.

Chacun a apprécié ce temps de rencontre et d'échange et s'est donné rendez-vous pour la prochaine animation de la journée en faveur du téléthon.



Thé dansant du foyer rural de Crançot-Hauteroche

Pour sa première organisation d'un thé dansant, le foyer rural a accueilli une vingtaine de personnes qui a pris beaucoup de plaisir à s'exprimer en dansant sur les rythmes des chansons interprétées par le duo Pier' et Maria Coulon.

Un bel après-midi au dire de chacun. Tous, d'ores et déjà, ont noté la date de la soirée cabaret du samedi 8 mars 2025.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Crançot : le foyer rural engagé dans le téléthon

Samedi 7 décembre de 9h à 16h, le foyer rural de Crançot a proposé diverses animations en faveur du téléthon :

- ◆ Marches de 1h30 : gérées, le matin par Jean-Paul Grevillet, président de Granges Rando, associé au foyer pour l'occasion et à laquelle 18 personnes ont répondu présentes malgré le mauvais temps : 14 de GRANGES RANDO + 2 amis danseurs et 2 habitués de Lons fidèles au Téléthon de Crançot. Les conditions atmosphériques ont contraint les organisateurs à annuler la marche de l'après-midi.
- ◆ tombola pizza qui a permis à 5 personnes de gagner un bon pour une pizza chez Allosaure Pizz et la pesée du panier garni remporté par un habitant de Bonnefontaine
- ◆ parcours sécurité routière pour enfants et adultes
- ◆ vente de gâteaux et de gaufres, confectionnés par les adhérents et bénévoles du foyer, de vin et jus de pommes chauds par Maurice Lesquire
- ◆ confection, par Dominique Ryon, de 200 parts de gratin dauphinois à la saucisse de Morteau à déguster sur place ou à emporter qui ont connu, cette année encore, un vif succès.
- ◆ l'accueil des vététistes du club de Conliège a eu lieu le samedi 30 novembre

Cette manifestation est également l'objet d'une collecte de vêtements au profit de l'association France Handicap.

Le foyer remercie ses fidèles sponsors que sont les établissements Pernet à Pont du Navoy, Monts et Terroir à Vevy, le panier gourmand à Monnet la Ville, la boulangerie Petit à Crançot, la fromagerie Poulet à Granges sur Baume, Allosaure Pizz à Vevy,... et les donateurs, entre autres, le club des deux fontaines de Mirebel.

La prochaine manifestation organisée par le foyer rural sera la soirée cabaret, le samedi 8 mars 2025.



L'EXPO VAGABONDE : un Voyage Artistique au coeur de Granges-sur-Baume

Les 14 et 15 septembre 2024, le charmant village de Granges-sur-Baume a vibré au rythme de l'art avec la première édition de l'EXPO VAGABONDE. Cet événement a attiré pas moins de 150 visiteurs, allant des habitants du village aux amateurs d'art et randonneurs en quête de découvertes.

L'exposition s'est tenue dans deux lieux enchanteurs : le jardin de Nicole et Seb, ainsi que l'atelier de Fifine. Le collectif « Les artistes du jardin de Mano » a participé activement à cette réussite puisque dix artistes talentueux ont présenté une variété d'œuvres, mettant en avant des techniques diverses telles que la peinture, la sculpture, la céramique, le tissage, l'art textile, la photographie et l'illustration. Chaque coin de jardin et d'atelier offrait une nouvelle surprise, invitant les visiteurs à explorer la créativité sous toutes ses formes.

L'un des points forts de l'EXPO VAGABONDE a été les ateliers interactifs proposés aux visiteurs. L'association ArTer a permis aux participants de s'essayer au modelage à l'argile et à la technique de la barbotine. De plus, un atelier de tissage et un atelier de tataki-zomé ont captivé les esprits curieux. Cette dernière technique, qui consiste à marteler des végétaux fraîchement cueillis sur un tissu pour créer des impressions uniques, a particulièrement fasciné les participants. Le jardin bucolique de Nicole et Seb était le lieu idéal pour cet événement, puisqu'il a favorisé la discussion sur les végétaux et les techniques de jardinage.

L'inauguration de l'atelier de Fifine, sculptrice sur bois, a également été un moment marquant du weekend. Les visiteurs ont pu découvrir son travail et échanger avec elle sur sa passion pour la sculpture.

Cette première édition de l'EXPO VAGABONDE a été une véritable réussite, et les organisateurs envisagent déjà une édition 2025. L'idée d'ouvrir davantage de jardins et de granges sur la commune, ainsi que d'inviter d'autres artistes à se joindre à l'événement, est sur la table.



**Pour ceux qui souhaitent participer ou en savoir plus,
n'hésitez pas à contacter les organisateurs au 06 66 28 62 11 ou 07 77 80 41 57.
L'EXPO VAGABONDE a prouvé que l'art peut rassembler et inspirer,
et nous avons hâte de voir ce que l'avenir nous réserve**

Calendrier de L'association **FESTI'GRANGES**

Le samedi 1^{er} février 2025, un repas dansant (fondue)

se déroulera à la salle communale de Crançot-HAUTEROUCHE, accueil à partir de 19h30.

Le samedi 5 juillet 2025, la Fête de la Saint-Jean

à Granges-sur-Baume-HAUTEROUCHE.

Avec son spectacle toujours sur le thème du feu, son repas champêtre et son bal !

Nous vous attendons, nombreux, à partir de 19h30.

Calendrier pour le **foyer rural** de **Granges-sur-Baume**

Le concours de belote aura lieu le samedi 15 février 2025,

à la salle communale de Crançot-HAUTEROUCHE, à partir de 20h.

FESTI'GRANGES

6 juillet 2024, fête de la Saint-Jean, à Granges-sur-Baume.

Malgré une pluie quasi incessante et dans une grande fraîcheur, nous avons choisi de maintenir notre fête de la Saint-Jean.

Merci au public de fidèles, qui s'est déplacé et a pu apprécier le repas champêtre, le spectacle « A cœur ouvert » par les artistes professionnels de « La Rose des Vents » et le bal animé par le DJ PICHE.

Un autre spectacle sur le thème du feu vous sera offert le **samedi 5 juillet 2025** pour notre prochaine fête de la Saint-Jean !

Nous vous attendons nombreux ainsi que le soleil et la douceur !!



Foyer rural de **Granges-sur-Baume**

Malgré la pluie, ils étaient nombreux à se retrouver le **dimanche 18 août 2024** pour partager ce moment toujours attendu, celui du repas champêtre sur la place sous les tilleuls.

Les rares accalmies de fin journée, ont tout de même permis aux passionnés de jouer aux quilles.



Granges rando

**Randos lundi et vendredi.
Rassemblement 13h30 à Granges-sur-Baume et ailleurs,
indication sur mail envoyé un ou deux jours avant la date.**



Association Foncière Mirebel

Le rendez-vous était fixé le 20 avril afin de réaliser la corvée entretien des chemins de l'A.F. Une partie des agriculteurs, chasseurs et propriétaires terriens de la commune a contribué à cette journée.

Merci encore au président de chasse Alain NACHON et son équipe pour leur participation.

Une journée fort sympathique qui s'est terminée dans la convivialité avec un repas à la cabane.

Retrouvons-nous l'année prochaine !

*Le Président A.F.,
Alain OLIVIER*



Noël associations Mirebel

Ho ! Ho ! Ho !



Le Père-Noël nous rendra visite le **samedi 21 décembre 2024 à 16h** vers la crèche, située à côté de la fontaine, au centre du village.

Les petits et les grands sont invités par l'ensemble des associations de Mirebel à partager un moment convivial autour d'un goûter.

*En cas de trop mauvais temps : repli à la salle communale.

Les enfants sont aussi conviés à nous retrouver pour faire des activités diverses autour de la thématique de Noël de 10h30 à 12h et/ou de 13h30 à 15h30 à la salle communale.



Le club Les deux Fontaines Mirebel-Hauteroche



Assemblée générale qui a eu lieu le 7 novembre 2024.



Après-midi jeux de cartes du jeudi qui ont toujours une bonne fréquentation.

Nouvelle association Les You'z

Une nouvelle association vient de se créer à Mirebel

Objet: faire vivre un projet culturel avec une scène artistique dans notre région.

Si, comme nous, vous avez envie d'être acteur/actrice d'événements festifs et chaleureux, venez vous joindre à nous Mardi 10 décembre à 19h, à la mairie de Mirebel à notre 1^{ère} assemblée générale.

Nous serons heureuses de vous présenter notre projet, les membres fondateurs et la programmation prévue pour l'année 2025.

Les You'z c'est qui ?

4 Mirebeloises qui lancent le projet d'associer culture et convivialité ...



C'EST QUOI

Y'a où d'la'Zique ?

un Festival de 2 journées intenses avec des concerts bien sûr, mais aussi théâtre, danse, cirque ... samedi 7 juin et dimanche 8 juin 2025

C'EST AUSSI Le You'Z Apéro

un lieu de convivialité, un moment de rencontres, un espace de découvertes artistiques... autour d'un apéro ! dimanche 23 mars 2025

ET C'EST OÙ ?

Au Clos du Château
à Mirebel, bien sûr !

AVEC TOI!  AVEC VOUS!



Si l'idée vous intéresse, retrouvez-nous sur: www.lesyouz.fr
Possibilité d'adhérer en ligne
mirebel.hauteroche@gmail.com
Tél: 06 84 51 43 26

ADHESION 2024/2025

à envoyer avec le règlement et un justificatif si nécessaire à 457, grande rue Mirebel - 39570 Hauteroche

Nom Prénom

Adresse

CourrielTél:

ADULTES	solo /duo	15€	25€
TARIF RÉDUIT			
Moins de 26 ans / PSH /		10€	
Etudiant.es /Demandeurs d'emploi /			
Intermittent.es du spectacle			
Bienfaiteurs-trices	à partir de	60€	
TOTAL		€	€

Association Mirebel Loisirs



L'association Mirebel Loisirs est de nouveau active depuis bientôt 2 ans. Elle a pour but d'animer et de créer du lien social au cœur de notre village.

Cette année elle a proposé diverses animations pour petits et grands selon les souhaits des habitants (Noël avec les associations du village, cinéma plein air, brocante...).

L'**assemblée générale** aura lieu à la Salle de l'ancienne Mairie,
vendredi 17 Janvier 2025 à 20h.

La présidente,
Lorraine BOURGEOIS

Le dimanche 29 septembre, l'association Mirebel Loisirs a redonné vie à une tradition oubliée depuis plusieurs années : la brocante du village. Sous un ciel radieux et une météo idéale, Mirebel a accueilli environ quarante exposants, venus proposer trésors et trouvailles aux nombreux chineurs des environs.

Les visiteurs, ravis de l'ambiance conviviale, ont flâné entre les stands tout en profitant des options de restauration sur place, organisées par l'association. Petits objets d'antan, curiosités et bonnes affaires étaient au rendez-vous.

Ce retour tant attendu s'est soldé par une belle réussite, laissant présager une réédition l'année prochaine à l'automne prochain.



Association Patrimoine Historique de Mirebel



Lors de la dernière assemblée générale de l'association Patrimoine Historique de Mirebel, en juin 2024, un nouveau bureau a été constitué.

La PHM est en ordre pour envisager la continuité de la préservation des ruines du château de Mirebel.

Une réunion sur site a eu lieu, en présence de Bresse-Haute-Seille représenté par Christian Vuillaume et son chargé de missions, de l'architecte désigné, de la commune de Hauteroche représentée par Franck Lecoultré, et de quatre membres de l'association PHM.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

- ◆ Ont été présentées et dégustées à la salle communale de MIREBEL, des recettes du Moyen-Age en sucré/salé.
- ◆ Exposition des objets archéologiques provenant du site du château.
- ◆ Visites guidées de l'église par Brit de Chassey, et des vestiges du château par François Racle.





Cette année, HAUTEROUCHE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **16 janvier 2025**.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur.

Nos agents recenseurs :

Pour CRANÇOT

Annie SIYAHOGLU

Pour GRANGES SUR BAUME :

Marie PARMENTIER

Pour MIREBEL :

Monique GIROD

Merci de l'accueil que vous leur réserverez.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet **de savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc,...
3. **identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc,...), de commerces et de logements.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

Le recensement de la population est gratuit !

Photos aériennes de...



Crançot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'Echo de

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08